

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences pour la santé

- Université d'Auvergne - UdA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies, santé

Établissement déposant : Université d'Auvergne - UdA

Établissement(s) cohabilité(s) : Université Blaise Pascal

La licence *Sciences pour la santé* s'inscrit dans le domaine *Sciences, Technologies, Santé* et s'intègre dans l'offre de formation en biologie du site clermontois. Elle est dispensée au sein des unités de formation et de recherche (UFR) de médecine et de pharmacie de l'Université d'Auvergne (UdA). Elle découle d'une évolution par démutualisation d'une licence mention *Biologie*, existant depuis 2008 et cohabilitée à l'origine entre les deux universités clermontoises : Université d'Auvergne-Clermont I et l'Université Blaise Pascal-Clermont II. Elle se présente depuis 2014 sous la mention *Sciences pour la Santé*, visant une formation principalement centrée sur la biologie de façon très large. Elle offre une possibilité de réorientation aux étudiants issus de première année commune aux études de santé (PACES) après les résultats aux épreuves du premier semestre. Cette licence s'inscrit dans l'axe « Biologie, Technologie et Santé » qui est l'un des quatre axes thématiques de l'UdA. Elle s'appuie sur une politique de site qui inclut une coopération avec les collectivités territoriales, les différents organismes de recherche du site clermontois, trois bio-parcs régionaux, un Centre de recherche en Nutrition humaine d'Auvergne et un canceropôle.

Cette licence propose une spécialisation progressive. En première année de licence (L1) les étudiants suivent un enseignement commun multidisciplinaire tandis que les deux semestres de la deuxième année (L2) et de la troisième année (L3) sont composés d'unités d'enseignements (UE) fondamentales communes et d'UE optionnelles permettant une remise à niveau et/ou orientant les étudiants vers l'un des deux parcours en L3 : *Nutrition* ou *Pharmacologie*. Le parcours *Nutrition* a pour but de former des étudiants aux sciences nutritionnelles et alimentaires tandis que le parcours *Pharmacologie* est axé sur les sciences du médicament avec dans les deux cas une approche intégrée et pluridisciplinaire.

Synthèse de l'évaluation

La mention de licence *Sciences pour la santé* est une licence généraliste avec un faible taux d'insertion professionnelle au terme de la troisième année et une très forte poursuite d'étude des diplômés en master. Les deux parcours proposés en L3, *Nutrition* et *Pharmacologie*, sont une originalité pour une formation généraliste. La forte mutualisation des enseignements fondamentaux permet de garantir un socle commun de connaissances, et les UE optionnelles favorisent une spécialisation à la fois progressive et souple puisque les passerelles sont possibles entre parcours. La place des enseignements transversaux est importante et axée sur la professionnalisation. Un réel effort est développé pour confronter les étudiants au monde professionnel et stimuler une réflexion sur les métiers. Le pilotage de la formation est cohérent, bien structuré, dynamique avec une équipe pédagogique investie qui met en place des outils intéressants pour créer du lien à tous les niveaux (entre les enseignants et les étudiants mais aussi entre la licence et les masters et au niveau local entre le grand public et l'université). Néanmoins, l'attractivité de cette formation est faible au niveau local, le taux de réussite en L1 inférieur à 50 % est perfectible. La place de l'international est secondaire et gagnerait à être plus développée tout comme l'usage des outils numériques qui demeure limité à ses aspects très classiques. Enfin, le suivi des diplômés est un point particulièrement perfectible ainsi que l'identification des flux entrants et sortants. Une attention toute particulière devra être portée sur les flux provenant de la PACES et leur devenir.

Globalement la formation dispose de bonnes ressources, une bonne implantation et possède un fort potentiel qu'il faut développer.

Points forts

- Bonne capacité d'adaptabilité et travail dynamique de l'équipe pédagogique.
- Formation singulière et originale avec des parcours *Nutrition* et *Pharmacologie* dans le cadre d'une licence généraliste en biologie.
- Spécialisation progressive avec un tronc commun fort, des jeux d'UE à choix judicieux et des enseignements transversaux riches.
- Très importante poursuite d'études en master après l'obtention du diplôme.
- Volonté affichée de favoriser l'acquisition de compétences transversales.
- Suivi personnalisé des étudiants avec un système de tutorat reliant les étudiants des trois années de licence et un lien pédagogique entre les étudiants de licence et de master au travers d'un projet de filière.

Points faibles

- Taux d'absentéisme et d'échec relativement élevés, en particulier en L1, malgré des procédures d'entretien individuel et de tutorat.
- Suivi des diplômés perfectible tout comme l'identification des flux entrants et sortants.
- Attractivité de la filière insuffisante sur le plan local.
- Absence de volonté affichée de développer la place de l'international.

Recommandations

La mention de licence *Sciences pour la santé* doit maintenir un tronc commun important en première année qui sert de portail pour ses deux parcours. Une attention toute particulière doit être portée sur le taux de réussite au cours de cette première année. Il serait notamment judicieux de mettre en place un dispositif de soutien ou d'aide à la réussite à ce niveau en repérant au cours du premier semestre les étudiants en difficulté. L'utilisation des outils pédagogiques numériques, une fois développés, pourraient contribuer efficacement à ce dispositif. Ces derniers permettraient en outre de renforcer les contrôles continus. L'augmentation et la formalisation des interventions des laboratoires de recherche dans la formation pourraient favoriser la visibilité, l'attractivité et le rayonnement à l'international de la formation. Enfin, il est souhaitable d'optimiser l'utilisation des outils de suivi des diplômés et des flux entrants et sortants (exploitation des enquêtes).

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Il s'agit d'une licence générale, conçue pour qu'une majorité des étudiants diplômés poursuivent ses études, ce qui est le cas en pratique de 90 % des diplômés. Il existe d'ailleurs une offre cohérente de formation en aval, au niveau master, sur le site clermontois et à l'échelle nationale. Les matières enseignées sont en adéquation avec les objectifs de la licence qui sont de former des étudiants en biologie avec une spécialisation progressive en troisième année en nutrition ou pharmacologie.
Environnement de la formation	La formation évolue dans un environnement régional riche et en pleine « dynamique ». Elle s'appuie sur une politique régionale de recherche qui inclut une coopération avec les collectivités territoriales, les différents organismes de recherche du site de Clermont, trois bio-parcs régionaux, un Centre de recherche en Nutrition humaine d'Auvergne et un cancerpôle. Bien que potentiellement riche, la nature des échanges reste cependant à formaliser. Les actions avec les associations locales, telles que la participation à la semaine du cerveau, Expo-sciences, la route des fromages, les journées de l'obésité, équilibre et découverte, sont un des points positifs saillants qui

	augmentent la visibilité de la formation et montrent son dynamisme dans son potentiel à s’immiscer dans le tissu socio culturel local. Cette licence est la seule licence générale en biologie à offrir à l’échelle régionale ou nationale les deux parcours proposés ici : <i>Nutrition et Pharmacologie</i>. Deux masters du domaine STS sur le site clermontois (mentions <i>Nutrition, santé, aliments</i> et <i>Sciences du médicament</i>) offrent à leur tour une poursuite d’études cohérente après l’obtention de cette licence.
Equipe pédagogique	L’équipe pédagogique est pluridisciplinaire mais la formation est exclusivement portée par les UFR Pharmacie et Médecine et aucun enseignant de l’UFR Sciences et Techniques n’apparaît dans l’équipe enseignante. Le pilotage de la formation est bien structuré et dynamique. Il permet de mettre en place des actions intéressantes et concrètes qui relient les différents acteurs à différents niveaux : enseignants, étudiants en licence et en masters et au niveau local entre le grand public et l’université. Le comité de pilotage est très actif : il se réunit six fois par semestre et participe à tous les aspects pédagogiques et organisationnels, permettant certainement une harmonisation de l’ensemble de la formation et favorisant les évolutions.
Effectifs et résultats	Les effectifs sont stables depuis 2012 : plus de 100 étudiants en L1, près de 70 en L2 et de 60 en L3. Le taux d’échec est élevé en L1, soit 60 % globalement, avec un fort taux d’absentéisme aux examens. Le taux d’échec concerne également un redoublant sur deux en L2 et L3 (10 % de redoublants en L3). L’absentéisme en licence n’est pas spécifique à cette formation mais reste sans doute l’enjeu majeur pour l’avenir de cette formation et son attractivité. Pour les diplômés en revanche, la poursuite d’étude est très majoritaire avec 90 % de réussite en première année de master (M1) sans redoublement.

Place de la recherche	L’enseignement est dispensé en grande partie par des enseignants-chercheurs (49 professeurs d’université [PU] et professeurs d’université praticiens hospitaliers [PUPH] et 110 maîtres de conférences [MCU] et dont certains sont praticiens hospitaliers [MCUPH] environ) essentiellement issus des sections de pharmacie et physiologie. La section 69 (neurosciences) du conseil national des universités (CNU) n’est pas représentée. Le lien avec la recherche est de fait maintenu tout au long de l’enseignement des trois années. Les laboratoires en appui de la formation sont nombreux (14) mais leurs actions concrètes semblent se limiter à la présence des enseignants-chercheurs (E-C) et/ou l’accueil de stagiaires. On remarque ainsi l’absence de contacts formalisés avec la recherche de type conférences, séminaires de laboratoires, visites de laboratoires qui augmenteraient la place de la recherche dans cette formation.
Place de la professionnalisation	Un projet professionnel est organisé et suivi sur l’ensemble des trois années. La formation n’a pas une visée professionnalisante immédiate mais développe des compétences transversales utiles à l’insertion professionnelle future : acquisition de méthodologies scientifiques générales, capacités organisationnelles et compétences relationnelles, en incluant des projets individuels et de groupe dans les différentes années. En outre, un réel effort est développé pour confronter les étudiants au monde professionnel et stimuler une réflexion sur les métiers et de nombreuses initiatives judicieuses sont menées : annuaires des anciens avec rencontres, aide et support technique du bureau d’aide à l’insertion professionnelle (BAIP) (CV, lettres de motivation). Les enseignements transversaux sont bien développés dans plusieurs UE. Les étudiants côtoient des professionnels dès la L2 et bénéficient en outre, en L3, d’une UE transversale abordant la gestion de l’entreprise et le droit du travail. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) reste malheureusement assez évasive sur cette thématique « professionnalisation ».

Place des projets et stages	Les stages peuvent avoir lieu en milieu académique ou en entreprise : on note un stage optionnel d'une semaine en L2, ce qui ne laisse que très peu de temps même pour un stage d'observation, sauf si l'étudiant en fait plusieurs ; et un stage obligatoire d'un mois minimum en fin de L3, avec rédaction d'un rapport et soutenance. Ces stages sont une première approche de la recherche bibliographique et méthodologique, mais les terrains de stage sont difficiles à trouver selon les responsables. L'équipe pédagogique s'appuie judicieusement sur les compétences du BAIP et les stages font l'objet d'une évaluation écrite et orale (en semestre 6). L'idée des mini conférences de restitution en L1 est en outre une initiative qu'il faut souligner. Les lieux de stages rayonnent au niveau régional et national et très peu au niveau international. Les projets ERASMUS, ERASMUS +, la participation des étudiants à des écoles d'été gagneraient à être développés. Les moyens développés pour aider à la recherche des stages et le mode de sélection des candidats ne sont pas indiqués.
Place de l'international	La place de l'international n'est pas prise en considération dans cette formation hormis l'enseignement de l'anglais qui représente 90 h au total. Les flux entrants (étudiants étrangers inscrits dans la licence) et sortants (étudiants français à l'étranger) mériteraient d'être identifiés et analysés.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement peut avoir lieu en L1, par le portail admission post-bac (APB), ou à partir de la PACES en L2. Il est également possible en L2 ou L3 après un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou un brevet de technicien supérieur (BTS). Il existe aussi des procédures de validation d'acquis. Cette licence s'inscrit dans la réforme des études de santé et offre donc une voie de réorientation pour les étudiants non classés en rang utile à la PACES, dès le deuxième semestre éventuellement. Des formations préparatoires peuvent être suivies avant l'entrée en licence pour des étudiants n'ayant pas le niveau requis (diplôme d'université préparatoire à l'UdA, préparation aux études scientifiques à Blaise Pascal). Il n'existe pas de dispositif d'accueil en formation continue ou en apprentissage, dans la mesure où la professionnalisation n'est pas la finalité première de cette licence. Les critères et modalités de recevabilité des dossiers pour les étudiants après un BTS ou un DUT ne sont pas décrits. En L1, les étudiants bénéficient d'un entretien pédagogique individuel avec le responsable pédagogique, dispositif suivi d'un système de tutorat par les étudiants de L2 et L3. Cette initiative est originale et mérite d'être valorisée tout comme le projet de filière en L3, sous forme de travail d'équipe sur six mois, avec les étudiants de master 1. Ce sont deux initiatives saillantes qui montrent la volonté de suivi des étudiants et de coopération entre la licence et le master (en nutrition).
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement ne se fait pas en formation continue ni en alternance. Les enseignements sont organisés de façon classique avec des cours magistraux (CM), des travaux dirigés (TD) et des travaux pratiques (TP). La part des TP est faible (moins de 25 % au total). La formation au certificat informatique et internet (C2i) est obligatoire. La place des enseignements transversaux est importante et est un point positif saillant du dossier. L'utilisation des moyens pédagogiques numériques semble être pauvre, même si l'équipe pédagogique utilise l'environnement numérique de travail (ENT) et parfois des outils complets et intéressants (i.e. Lab Tutor, qui se prête bien aux enseignements). Les classes virtuelles, l'utilisation des supports vidéo (pour les préparations aux entretiens ou aux soutenances de stages), les UE de modélisation moléculaire, de bioinformatique sont inexistantes : ce point est perfectible. L'accueil des étudiants en situation de handicap est prévu mais ne semble pas s'appuyer sur des structures spécialisées (i.e. Handisup, cellule handicap de l'université).

Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques : contrôle continu, épreuves écrites, rédactions de rapports avec soutenance, règles de rattrapages, règles de compensation intra et inter-semestres. Un jury se réunit à chaque session d'examens. Le contrôle continu représente moins d'un quart des modalités de validation de chaque semestre et pourrait être renforcé. Un équilibre certain existe dans la répartition des ECTS (European Credits Transfer System) et les volumes d'enseignement.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'acquisition de compétences transversales est orientée vers l'insertion professionnelle en termes de méthodologie, de capacités organisationnelles et relationnelles, vers l'amélioration du niveau d'anglais et la formation au C2i. Néanmoins, il n'existe pas d'évaluation longitudinale à proprement parler de l'acquisition de ces compétences transversales. Les étudiants disposent d'une annexe descriptive au diplôme (ADD) qui s'enrichira d'un Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC). Les séances d'accompagnement à la construction de ce Portefeuille d'Expériences et de Compétences font partie du projet personnel et professionnel de L1.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés repose sur deux types d'enquêtes complémentaires : celles menées par l'observatoire de la vie étudiante (à 6 et 30 mois post diplôme) et celle menée par le comité de pilotage. On notera de forts flux entrants (venant d'autres formations non renseignées et entrant en L3) et sortants (vers d'autres formations non renseignées). Les outils à disposition devraient permettre une utilisation à des fins d'amélioration des données recueillies. Ce point faible est important compte tenu de la passerelle avec la PACES. Une bonne utilisation des outils permettrait de connaître le devenir de ces étudiants et l'impact réel de la formation sur les étudiants issus de cette passerelle.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Une commission pédagogique faisant intervenir des étudiants et comprenant les responsables de chaque UE se réunit annuellement pour discuter les points forts et faibles sur le plan organisationnel et pédagogique. L'évaluation des enseignements est organisée par l'Observatoire de l'insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante de l'UdA, et la participation des étudiants est obligatoire. Il faut souligner une initiative intéressante consistant en l'intégration de l'évaluation dans un projet de filière intitulé « Evaluation et valorisation de l'enseignement » en L3, dont les conclusions sont prises en considération et appliquées si possible l'année suivante. Un conseil de perfectionnement vient seulement d'être mis en place et son bilan ne peut donc être encore tiré.

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence

Sciences pour la santé

Numéro de rapport : S3LI170012563

Nous vous remercions pour vos observations et vous proposons ci-dessous des compléments d'information aux différents points soulevés dans le rapport d'évaluation.

Page 4 : « Environnement de la formation » :

Les échanges entre les acteurs de la formation (formateurs et étudiants) avec les collectivités territoriales, les industriels, les EPST du site clermontois, les trois bio-parcs régionaux, les clusters et pôles de compétitivité sont structurés sous forme de conférences, de visites sur site, de projets tutorés et de stages.

Page 5 : « Equipe pédagogique » :

Les enseignants de l'UFR Sciences et Techniques participaient à la formation jusqu'à la démutualisation de la Licence en 2008. Depuis cette date, la formation est assurée exclusivement par les enseignants des UFR de Pharmacie et de Médecine. Toutefois, il est fait appel chaque année à des enseignants de l'Ecole d'Ingénieur Polytech (Université Blaise-Pascal) et de VetAgro Sup Clermont pour l'encadrement des projets tutorés de L3.

« Effectifs et résultats » :

En L1, le taux d'absentéisme aux examens (environ 10%) peut avoir plusieurs origines : abandon définitif des études supérieures, abandon de la formation en vue d'une réorientation, préparation des concours paramédicaux.

« Place de la recherche » :

Les actions des Laboratoires de recherche en appui de la formation se déclinent en :

- conférences organisées par l'Ecole Doctorale des Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement, par le Centre de Recherche en Nutrition Humaine Auvergne, par l'association AEPIC, dans le cadre de la Semaine du Cerveau, des Universités d'été de Nutrition... ;
- visites de sites : entreprises et structures de recherche (laboratoires de recherche, d'analyses, industries) dans les domaines pharmaceutique, agroalimentaire et technologique ;
- travaux personnels ou de groupes au travers des MTU et des PPP en L1, de l'UE libre et du PPP en L2, d'UE(s) centrée(s) sur l'expérimentation et l'instrumentation ;
- accueil et encadrement des étudiants en stage.

Ainsi, les étudiants sont sensibilisés à différents aspects du monde professionnel tels que l'organisation d'une structure, le domaine d'activité, la veille concurrentielle et scientifique, la production (matières premières et produits finis), la démarche qualité et sa réglementation, la propriété intellectuelle et industrielle, la production et la communication scientifiques...

Page 6 : « Place des projets et des stages » :

Le stage de L3 n'est pas obligatoire mais très fortement encouragé quel que soit le niveau de l'étudiant. La durée du stage est au minimum de 1 mois. Le stage est évalué en fin de semestre 6. Ces deux points constituaient des erreurs factuelles qui ont été signalées.

Les moyens mis à disposition des étudiants pour la recherche des stages sont :

- un entretien individuel afin d'identifier les attentes de l'étudiant et proposer des orientations ;
- le réseau social professionnel de l'Université d'Auvergne « UdA pro » ;
- le listing des stages réalisés par les promotions antérieures (structures d'accueil, coordonnées des maîtres de stage, thème et durée du stage) ;
- l'annuaire des anciens étudiants (L3 et M1) ;
- le réseau professionnel de l'équipe pédagogique.

Le mode de sélection des stagiaires incombe spécifiquement aux maîtres de stage sur la base d'un *curriculum vitae*, d'une lettre de motivation et un entretien éventuel selon le souhait de la structure d'accueil.

« Place de l'international : flux entrants et sortants »

Les flux entrants au niveau L1 de la Licence SpS concernent majoritairement des étudiants d'origine chinoise qui, pour la plupart, suivent une formation en « Français Langue Etrangère » (FLE) et valident un Diplôme Préparatoire aux Parcours Nutrition et Pharmacologie (DPPNP) à l'Université d'Auvergne ou réalisent une préparation aux études scientifiques dispensée à l'Université Blaise Pascal. Les flux entrants au niveau de L2 et de L3 concernent des étudiants de différentes origines : Europe, Pays de l'Est, Afrique du Nord, Afrique Noire, Amérique du Sud (cf tableau ci-dessous).

Les flux sortants concernent les étudiants de L3 qui choisissent de faire un stage à l'étranger, en majorité en pays anglophones ou dans leur pays d'origine (Chine) (Cf tableau ci-dessous).

Les étudiants ont, de plus, la possibilité de suivre un ou plusieurs semestre(s) de formation dans des Universités étrangères sous réserve de compatibilité entre les diplômes. Réciproquement, des étudiants étrangers peuvent être accueillis, en concertation avec leur Université d'origine, pour un ou plusieurs semestres au niveau L2 ou L3. Ainsi, une étudiante portugaise a bénéficié d'une année de formation adaptée L2/L3 en 2010-2011 (échange Erasmus).

Pour encourager la mobilité (stage ou formation), les étudiants sont aidés dans l'organisation administrative et financière par l'équipe pédagogique de la Licence et par le service des Relations Internationales de l'Université. Des dispositifs de soutien financier sont proposés par la Fondation de l'Université d'Auvergne, le CROUS, la mairie de Clermont-Ferrand et le Conseil Régional.

	2012/2013	2013/2014	2014/2015
	Flux entrants		
L1	18 étudiants : 1 Albanie, 1 Algérie, 1 Cameroun, 1 Gabon, 1 Guinée, 8 République populaire de Chine, 1 République démocratique du Congo, 1 Madagascar, 1 Maroc, 1 Russie, 1 Salvador, 1 Tunisie	17 étudiants : 1 Albanie, 1 Algérie, 1 Bulgarie, 1 Cap vert, 1 Comores, 1 République démocratique du Congo, 1 Guinée, 1 Italie, 1 Kosovo, 1 Maroc, 7 République populaire de Chine	13 étudiants : 1 Bulgarie, 1 Guinée, 1 Madagascar, 1 Maroc, 2 République démocratique du Congo, 3 République démocratique de Chine, 1 Rwanda, 1 Sénégal, 1 Tunisie, 1 Togo
L2	12 étudiants : 1 Congo, 1 Guinée, 6 République populaire de Chine, 3 Rwanda, 1 Sénégal	18 étudiants : 1 Allemagne, 1 Côte d'Ivoire, 1 Gabon, 2 Guinée, 9 République populaire de Chine, 1 Salvador,	25 étudiants : 1 Albanie, 1 Algérie, 1 Allemagne, 1 Gabon, 1 Guinée, 1 Maroc, 8 République démocratique de Chine, 1 Rwanda
L3	10 étudiants : République populaire de Chine	10 étudiants : 8 République populaire de Chine, 1 Madagascar, 1 Mauritanie	7 étudiants : 1 Madagascar, 1 Mauritanie, 4 République populaire de Chine, 1 Vénézuëla
	Flux sortants (stage à l'étranger)		
L3	9 étudiants : 1 Irlande, 8 République populaire de Chine	5 étudiants : 1 Rwanda, 2 USA, 1 Angleterre, 1 République populaire de Chine	3 étudiants : 1 Etats-Unis, 2 République populaire de Chine

« Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite » :

Critères et modalités de recevabilité des dossiers de candidats détenteurs d'un BTS ou d'un DUT : une commission, constituée par les responsables pédagogiques des 3 années de Licence, examine les candidatures des étudiants en termes de résultats académiques, d'adéquation des prérequis avec l'année de formation demandée et de motivations objectivées par un projet professionnel.

Les refus éventuels de ces candidatures les plus fréquents sont l'absence des prérequis demandés, l'absence de projet professionnel, la non adéquation du projet professionnel avec l'objectif de la formation. Certains étudiants refusés en L3 en regard des prérequis peuvent être admis en L2.

« Modalités d'enseignement et place du numérique » :

L'accueil des étudiants handicapés est réalisé avec l'appui d'Handisup.

Page 7 : « Suivi des diplômés » :

Les forts flux entrants en L3 sont des étudiants issus de DUT Génie Biologique option Diététique (Clermont-Ferrand, Tours, Lyon-1, Périgueux), de DUT Génie Biologique option Analyses Biochimiques et Biologiques (Clermont-Ferrand, Lyon-1), de DUT Génie Biologique option Agronomie (Aurillac) et plus rarement de Licences professionnelles (LP) telle que la LP Produits Alimentaires de Terroir : innovation et valorisation (Aurillac) ou de BTS Diététique (Annecy, Vichy).

Les flux sortants de L3 vont majoritairement vers des Masters du domaine de la Biologie.

Toutefois, certains étudiants font le choix, en sortie de L3, de s'orienter vers :

- une Ecole d'Ingénieur (Ecole d'ingénieur agronome, VetAgro Sup Clermont ; Ecole supérieure de la Coopération et des Industries Alimentaires, Montpellier ; Institut National Supérieur des Sciences



Agronomiques de l'Aliment et de l'Environnement, AgroSup, Dijon, Ecole d'ingénieur en Génie Biomédical, Université de Franche-Comté...);

- une formation professionnalisante type Licence professionnelle (LP Qualité, Sécurité, Environnement, Institut Européen de la Qualité Totale, Université Blaise Pascal; LP Ingénierie Pharmaceutique, Université d'Auvergne; LP Génie des Bio productions et de l'Agroalimentaire, IUT, Caen..) ou type Diplôme Universitaire de Technologie (UT Génie Biologie option Diététique, année spéciale, Université d'Auvergne).

Clermont-Ferrand, le 20/05/2016

Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I



Professeur Alain ESCHALIER